

**AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES ANNUELLES ET  
EXTRAORDINAIRES DES ÉPARGNANTS DU**

**Fonds de revenu de dividendes Banque Nationale inc.  
et de la  
Société d'investissement AltaFund Banque Nationale  
(les « Fonds constitués en société appelés à disparaître »)**

**ET**

**AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES  
DES ÉPARGNANTS DES FONDS SUIVANTS**

**Fonds d'obligations à long terme BNI (auparavant  
Fonds d'obligations à long terme Banque  
Nationale)**

**Fonds d'obligations mondiales tactique \$ US BNI  
(auparavant Fonds d'obligations mondiales  
tactique \$ US Banque Nationale)**

**Fonds de revenu mensuel Prudent BNI  
(auparavant Fonds de revenu mensuel Prudent  
Banque Nationale)**

**Fonds de revenu mensuel Conservateur BNI  
(auparavant Fonds de revenu mensuel  
Conservateur Banque Nationale)**

**Fonds de revenu mensuel Pondéré BNI  
(auparavant Fonds de revenu mensuel Pondéré  
Banque Nationale)**

**Fonds de revenu mensuel Équilibré BNI  
(auparavant Fonds de revenu mensuel Équilibré  
Banque Nationale)**

**Fonds de revenu mensuel Croissance BNI  
(auparavant Fonds de revenu mensuel Croissance  
Banque Nationale)**

**Fonds de répartition d'actifs BNI (auparavant  
Fonds de répartition d'actifs Banque Nationale)**

**Fonds de revenu mensuel Actions BNI (auparavant  
Fonds de revenu mensuel Actions Banque  
Nationale)**

**Fonds de dividendes élevés BNI (auparavant Fonds  
de dividendes élevés Banque Nationale)**

**Fonds Westwood de dividendes mondial BNI  
(auparavant Fonds Westwood de dividendes  
mondial)**

**Fonds Westwood actions mondiales BNI (auparavant  
Fonds Westwood actions mondiales)**

**Fonds d'actions européennes BNI (auparavant Fonds  
d'actions européennes Banque Nationale)**

**Fonds Asie-Pacifique BNI (auparavant Fonds Asie-  
Pacifique Banque Nationale)**

**Fonds d'actions japonaises BNI (auparavant Fonds  
d'actions japonaises Banque Nationale)**

**Fonds mondial de petites capitalisations BNI  
(auparavant Fonds mondial de petites capitalisations  
Banque Nationale)**

**Fonds Science et technologie BNI (auparavant Fonds  
Science et technologie Banque Nationale)**

**Fonds sciences de la santé BNI (auparavant Fonds  
sciences de la santé Banque Nationale)**

**Fonds énergie BNI (auparavant Fonds énergie  
Banque Nationale)**

**Fonds de métaux précieux BNI (auparavant Fonds  
de métaux précieux Banque Nationale)**

**Portefeuille privé américain croissance & revenu  
BNI**

**Portefeuille privé neutre en devises d'actions  
américaines à convictions élevées BNI**

**Portefeuille privé neutre en devises d'actions  
internationales à convictions élevées BNI**

**(les « Fonds constitués en fiducie appelés à disparaître » et, avec les Fonds constitués  
en société appelés à disparaître, « les Fonds appelés à disparaître »)**

---

**devant avoir lieu  
le 10 mai 2017 à compter de 9 h 30 (HE)  
aux bureaux de la Banque Nationale du Canada, au  
600, rue De La Gauchetière Ouest, niveau C  
Montréal (Québec)**

---

Madame, Monsieur,

La présente constitue un avis que des assemblées extraordinaires des épargnants des Fonds appelés à disparaître et des assemblées annuelles des épargnants des Fonds constitués en société appelés à disparaître seront tenues simultanément aux bureaux de la Banque Nationale du Canada au 600, rue De La Gauchetière Ouest, niveau C, à Montréal, au Québec, à compter de 9 h 30 (HE) (collectivement, l'« **assemblée** ») le mercredi 10 mai 2017, et les porteurs de titres de chaque Fonds appelé à disparaître qui exerceront leur droit de vote à l'assemblée voteront ensemble en tant que porteurs de titres d'un fonds. Si l'assemblée à l'égard d'un Fonds appelé à disparaître est ajournée, le présent avis constitue un avis de la reprise de l'assemblée, qui aura lieu à la même heure et au même endroit le jeudi 11 mai 2017.

Le conseil d'administration de Banque Nationale Investissements inc. (le « **gestionnaire** »), le gestionnaire des Fonds, en sa qualité de gestionnaire des Fonds appelés à disparaître, et au nom de la Société de fiducie Natcan, en sa qualité de fiduciaire de chaque Fonds constitué en fiducie appelé à disparaître, à l'exception du Portefeuille privé américain croissance & revenu BNI, le Portefeuille privé neutre en devises d'actions américaines à convictions élevées BNI et le Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI (les « **Portefeuilles privés** »), et au nom de Trust Banque Nationale inc., en sa qualité de fiduciaire des Portefeuilles privés, ainsi que le conseil d'administration de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître, au nom de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître, ont fixé au 24 mars 2017 la date de détermination des épargnants des Fonds appelés à disparaître qui auront le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée et d'y voter.

#### **Points à l'ordre du jour de l'assemblée**

L'objet de l'assemblée consiste à examiner et, s'il est jugé souhaitable, à adopter les résolutions :

1. à l'égard de chaque Fonds appelé à disparaître, pour approuver la fusion (individuellement, une « **fusion** » et collectivement, les « **fusions** ») de chaque Fonds appelé à disparaître au Fonds continué pertinent (individuellement, un « **Fonds continué** » et collectivement, les « **Fonds continués** ») comme il est décrit ci-après, et régler les autres questions figurant à la rubrique *Détails sur la fusion des Fonds* à la page 16 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et dans les résolutions de l'annexe A jointe à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction :

<b><u>Fonds appelé à disparaître</u></b>	<b><u>Fonds continué</u></b>
Fonds d'obligations à long terme BNI	Fonds d'obligations BNI (auparavant Fonds d'obligations Banque Nationale)
Fonds d'obligations mondiales tactique \$ US BNI	Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (auparavant Fonds d'obligations mondiales tactique Banque Nationale)
Fonds de revenu mensuel Prudent BNI	Portefeuille Prudent BNI
Fonds de revenu mensuel Conservateur BNI	Portefeuille Conservateur BNI
Fonds de revenu mensuel Pondéré BNI	Portefeuille Pondéré BNI
Fonds de revenu mensuel Équilibré BNI	Portefeuille Équilibré BNI
Fonds de revenu mensuel Croissance BNI	Portefeuille Croissance BNI
Fonds de répartition d'actifs BNI	
Fonds de revenu mensuel Actions BNI	Portefeuille Actions BNI
Fonds de revenu de dividendes Banque Nationale inc.	Fonds de dividendes BNI (auparavant Fonds de dividendes Banque Nationale)
Fonds de dividendes élevés BNI	Fonds d'actions canadiennes BNI (auparavant Fonds d'actions canadiennes Banque Nationale)

<b><u>Fonds appelé à disparaître</u></b>	<b><u>Fonds continué</u></b>
Société d'investissement AltaFund Banque Nationale	Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI (auparavant Fonds d'actions canadiennes de croissance Banque Nationale)
Fonds Westwood de dividendes mondial BNI	Fonds d'actions mondiales BNI (auparavant Fonds d'actions mondiales Banque Nationale)
Fonds Westwood actions mondiales BNI	
Fonds d'actions européennes BNI	
Fonds Asie-Pacifique BNI	
Fonds d'actions japonaises BNI	
Fonds mondial de petites capitalisations BNI	
Fonds Science et technologie BNI	
Fonds sciences de la santé BNI	Fonds ressources BNI (auparavant Fonds ressources Banque Nationale)
Fonds énergie BNI	
Fonds de métaux précieux BNI	Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI
Portefeuille privé américain croissance & revenu BNI	
Portefeuille privé neutre en devises d'actions américaines à convictions élevées BNI	
Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI	Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

Les Fonds appelés à disparaître et les Fonds continués sont appelés collectivement les « **Fonds** ». Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur les Fonds continués dans l'aperçu du fonds de chaque Fonds continué, qui est transmis avec le présent avis.

2. à l'égard de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître, pour nommer les administrateurs de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître et régler les questions connexes, tel qu'il est décrit à la rubrique *Élection des administrateurs* à la page 111 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et dans les résolutions de l'annexe B jointe à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction;
3. à l'égard de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître, pour renouveler le mandat de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. en tant qu'auditeurs de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître, autoriser les administrateurs à fixer la rémunération des auditeurs et régler les questions connexes, tel qu'il est décrit à la rubrique *Nomination des auditeurs indépendants* à la page 116 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et dans les résolutions de l'annexe B jointe à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction;
4. à l'égard de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître, pour approuver la modification des règlements de chaque Fonds constitué en société appelé à disparaître et régler les questions connexes, tel qu'il est décrit à la rubrique *Modification des règlements des Fonds constitués en société appelés à disparaître* à la page 110 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et dans les résolutions de l'annexe B jointe à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction;
5. pour régler toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

**Avis aux épargnants du Fonds de revenu mensuel Actions BNI, du Fonds Westwood actions mondiales BNI, du Fonds d'actions japonaises BNI, du Fonds mondial de petites capitalisations BNI, du Portefeuille privé américain croissance & revenu BNI, du Portefeuille privé neutre en devises**

## **d'actions américaines à convictions élevées BNI et du Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI**

Si une ou plusieurs des fusions du Fonds de revenu mensuel Actions BNI avec le Portefeuille Actions BNI, du Fonds Westwood actions mondiales BNI avec le Fonds d'actions mondiales BNI, du Fonds d'actions japonaises BNI avec le Fonds d'actions mondiales BNI, du Fonds mondial de petites capitalisations BNI avec le Fonds d'actions mondiales BNI, du Portefeuille privé américain croissance & revenu BNI avec le Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI, du Portefeuille privé neutre en devises d'actions américaines à convictions élevées BNI avec le Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI et du Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI avec le Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI ne sont pas approuvées par les porteurs de titres du Fonds appelé à disparaître pertinent, le présent avis les informe que le Fonds appelé à disparaître pertinent sera fermé et dissous le ou vers le 12 juin 2017.

### **Avis aux épargnants concernant le programme de souscription préautorisée**

Après les fusions, les programmes de souscription préautorisée (« **PSP** ») qui avaient été établis pour chaque Fonds appelé à disparaître seront maintenus pour le Fonds continué pertinent, conformément aux mêmes modalités que le PSP initial, à moins qu'un porteur de titres ne donne un avis à l'effet contraire. Vous pouvez annuler ou modifier un PSP en tout temps. Les épargnants détenant des titres du Fonds appelé à disparaître dans le cadre d'un PSP qui est transféré au Fonds continué pertinent après la fusion applicable ne recevront pas d'aperçu du fonds pour les souscriptions de titres du Fonds continué aux termes du PSP après l'envoi de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sauf si l'épargnant demande à recevoir un exemplaire de l'aperçu du fonds. Les épargnants ont le droit de recevoir gratuitement le dernier aperçu du fonds de la série pertinente du Fonds continué en téléphonant au gestionnaire au numéro sans frais 1 888 270-3941, en s'adressant à leur courtier ou par courriel à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca). Les épargnants peuvent aussi obtenir des exemplaires de l'aperçu du fonds du Fonds continué sur le site Web des Fonds à l'adresse [www.bnc.ca/investissements](http://www.bnc.ca/investissements) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les épargnants n'ont pas de droit de résolution en vertu de la législation en valeurs mobilières pour les souscriptions subséquentes de titres d'un Fonds continué dans le cadre du PSP, mais ils conserveront un droit d'action si le prospectus du Fonds continué ou tout autre document qui y est intégré par renvoi contient de l'information fautive ou trompeuse. Les épargnants peuvent mettre fin à un PSP en tout temps. Il est à noter que les épargnants qui deviendront des porteurs de titres de Série Investisseurs-2, de Série Conseillers-2, de Série F-2, de Série R-2, de Série Conseillers-\$ US, de Série F-\$ US, de Série FT-\$ US, de Série T-\$ US et de Série O-\$ US du Fonds d'obligations BNI, du Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, du Portefeuille Prudent BNI, du Portefeuille Conservateur BNI, du Portefeuille Pondéré BNI, du Portefeuille Équilibré BNI, du Portefeuille Croissance BNI, du Portefeuille Actions BNI, du Fonds de dividendes BNI, du Fonds d'actions canadiennes BNI, du Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI, du Fonds d'actions mondiales BNI ainsi que de la Série Investisseurs et de la Série R du Portefeuille Croissance BNI (collectivement les « **nouvelles séries** ») recevront un exemplaire de l'aperçu du fonds provisoire des nouvelles séries et ne pourront pas demander un exemplaire de l'aperçu du fonds final des nouvelles séries avant que le prospectus définitif et l'aperçu du fonds des nouvelles séries ne reçoivent le visa des autorités en valeurs mobilières compétentes.

### **Recommandation du comité d'examen indépendant**

Le comité d'examen indépendant de chacun des Fonds s'est penché sur les questions de conflit d'intérêts potentiel se rapportant aux fusions proposées et a donné sa recommandation favorable après avoir déterminé que les fusions proposées, si elles sont mises en œuvre, aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds. Même si le comité d'examen indépendant a déterminé que la mise en œuvre de chacune des fusions proposées aboutirait à un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds, son rôle ne consiste pas à recommander aux porteurs de parts de voter en faveur de cette proposition. La conclusion du comité d'examen indépendant ne constitue donc pas une recommandation en ce sens. Les porteurs de titres devraient examiner les fusions proposées décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations et prendre leurs propres décisions.

### **Site Web où sont affichés les documents relatifs à l'assemblée**

Nous vous invitons à examiner la circulaire de sollicitation de procurations, qui se trouve sur le site Web [www.bnc.ca/fonds](http://www.bnc.ca/fonds) et sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), avant de voter. Les documents pourront être consultés sur notre site Web pendant un an après la date du présent avis.

### **Vote**

Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos titres par courrier, par télécopieur, en ligne ou en personne. Veuillez vous reporter aux instructions sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire de directives de vote pour savoir comment exercer vos droits de vote en utilisant l'une de ces méthodes.

Nous demandons aux porteurs de titres qui ont le droit de voter mais qui ne sont pas en mesure d'assister à l'assemblée d'exercer leur droit de vote en remplissant, en datant, en signant et en retournant le formulaire de procuration ou le formulaire de directives de vote ci-joint à Services aux investisseurs Computershare Inc., 8th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou le transmettant par télécopieur au 1 866 249-7775 ou au 416 263-9524 de sorte qu'il soit reçu au moins 48 heures (à l'exception des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Une enveloppe adressée et affranchie vous a été fournie.

### **Procédures de notification et d'accès**

Grâce à une dispense obtenue, nous avons choisi d'avoir recours à une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier que représentent les documents transmis aux fins de l'assemblée. Plutôt que de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations avec le formulaire de procuration ci-joint, vous recevez le présent avis qui décrit la procédure à suivre pour accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations ou pour demander d'en recevoir gratuitement un exemplaire imprimé ou électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques de notification et d'accès, veuillez communiquer avec nous durant les heures ouvrables normales au numéro sans frais 1 888 270-3941.

### **Comment obtenir un exemplaire de la documentation relative à l'assemblée**

Vous pouvez nous demander de vous envoyer un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction par l'un des moyens suivants :

- par courriel, à [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca); ou
- par téléphone, sans frais, durant les heures normales d'ouverture au 1 888 270-3941.

Avant le 10 mai 2017, un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire avant l'heure et la date limites pour transmettre votre formulaire de procuration, soit 17 h le 8 mai 2017, vous devez tenir compte du délai de trois jours ouvrables alloués pour le traitement de votre demande ainsi que des délais habituels des envois par poste prioritaire de Postes Canada et envoyer votre demande avant 12 h le 28 avril 2017.

Vous pouvez également demander de recevoir la circulaire de sollicitation de procurations pendant un délai d'un an suivant la date du présent avis; si nous recevons votre demande après le 10 mai 2017, nous vous l'enverrons alors dans les 10 jours civils suivants.

FAIT à Montréal le 27 mars 2017.

**Par ordre du conseil d'administration de Banque Nationale Investissements inc.**, en sa qualité de gestionnaire des Fonds, et au nom de la Société de fiducie Natcan, en sa qualité de fiduciaire de chaque Fonds constitué en fiducie appelé à disparaître, à l'exception du Portefeuille privé américain croissance & revenu BNI, du Portefeuille privé neutre en devises d'actions américaines à convictions élevées BNI et du Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI, et au nom de Trust Banque Nationale inc., en sa qualité de fiduciaire du Portefeuille privé américain croissance & revenu BNI, du Portefeuille privé neutre en devises d'actions américaines à convictions élevées BNI et du Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI

*(Signé) « Jonathan Durocher »*

---

Nom : Jonathan Durocher

Titre : Président et chef de la direction

**Par ordre du conseil d'administration de la Société d'investissement AltaFund Banque Nationale**

*(Signé) « Tina Tremblay »*

---

Nom : Tina Tremblay

Titre : Présidente et chef de la direction

**Par ordre du conseil d'administration du Fonds de revenu de dividendes Banque Nationale inc.**

*(Signé) « Tina Tremblay »*

---

Nom : Tina Tremblay

Titre : Présidente et chef de la direction